

**Synthèse des rapports financiers annuels sur les programmes de DPE (,000\$)**

	Notes	Base An 0 00/01	Total An 1 01/02	Total An 2 02/03	Total An 3 03/04	Total An 4 04/05	Total An 5 05/06	Changm't supérieur à base
DPE – Services de garde à l'enfance	1	7 500			14 567			
DPE – Soutien au revenu pour les familles	2	6 000			7 650			
DPE – Tous les autres programmes et services	3	13 000			16 383			
<b>Investissement total – tous prog. DPE</b>		<b>26 500</b>			<b>38 600</b>			
Moins: transferts fédéraux totaux		0	7 300	9 600	12 500	15 300	33 200	
<b>Contributions prov. dans prog. DPE ou (transferts fédéraux non encore investis)</b>	4	<b>26 500</b>			<b>26 100</b>			
% financement aux services de garde		28,3%			37,7%			
% financement aux prog. de soutien du revenu		22,6%			19,8%			
% financement aux autres programmes DPE		49,1%			42,4%			
<b>Total</b>		<b>100,0%</b>			<b>100,0%</b>			

**OBSERVATIONS**

Les rapports publics 2003-04 sont disponibles mais faute de données, nous n'avons pas pu remplir le tableau des investissements pour 2001-02 et 2002-03. On ne dispose pas de données sur le prog. de subventions pour frais de garde en 2001-02 et 2002-03 ni sur la Prestation fiscale pour enfants du N.-B. 2002-03, deux programmes importants et qui sont décrits dans le rapport de base. Nous ne pouvons donc pas confirmer le total des investissements en DPE ni l'attribution des transferts fédéraux pour ces années. De plus, au moment de notre analyse, les rapports publics 2004-05 et 2005-06 n'étaient toujours pas disponibles de sorte qu'on n'a toujours pas rendu compte de l'utilisation des transferts fédéraux pour ces années.

**NOTES**

1. Font partie de la catégorie services de garde, les services de garde améliorés (financement pour l'amélioration de la qualité, initiative de formation et promotion de la santé et de la sécurité\*, 2003-04), les services d'intervention précoce et d'intégration – volet des initiatives pour la petite enfance (IPE), et les programmes d'aide financière (subventions).
2. Comprend la Prestation fiscale pour enfants du N.-B. et le Programme d'allocation prénatale. Ce dernier a été créé avec les transferts fédéraux et explique l'augmentation des investissements dans ce champ d'intervention.
3. D'autres programmes de DPE comprennent les initiatives visant la petite enfance (IPE) décrites plus loin). Leur budget de départ 13 M\$. Elles comprennent le prog. pilote Attachement Parent-Nourrisson, dont les investissements sont présentés séparément en 2001-02 et 2002-03. En 2003-04, le programme est inclus dans les fonds consacrés aux services d'intervention précoce et d'intégration au sein de la catégorie services de garde. Vu que le prog. Attachement Parent-Nourrisson est une composante relativement modeste des IPE (40 000 \$ en 2002-03), ce changement de catégorie ne devrait pas avoir d'effet significatif. Le budget provincial de base de 13 M\$ pour les IPE vise "les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans dont le développement est à risque. Les services comprennent évaluation/intervention pré/postnales, programmes d'intervention précoce, ateliers de préparation à l'école pour les enfants de 3 ans et demi, des services de garde intégrés pour enfants à besoins particuliers et des services d'économie familiale" (p. 8 du rapport 2003-04).

Les transferts fédéraux, consentis à l'amélioration de ce programme, atteignaient 2,044 M\$ en 2003-04 et ont été inscrits dans la catégorie services éducatifs et de garde à l'enfance (cf. note 1) étant donné qu'ils consistaient surtout en l'augmentation du nombre de places en intervention précoce et services de garde intégrés, en la diminution des listes d'attente, et en de l'aide financière pour améliorer l'accès des parents travaillant à temps plein à des services de garde intégrés pour leurs enfants à besoins particuliers (p. 8).

4. Bien que les rapports publics 2000-01 et 2003-04 soient compris dans notre tableau des investissements, certaines de leurs données sont imprécises. Par exemple, dans le message du Ministre, on constate des divergences au fil des ans (c.-à-d. dans le rapport 2001-02, il est écrit "plus de 26 M\$", dans celui de 2002-03 "plus de 25 M\$", dans celui de 2003-04, on revient à "plus de 26 M\$") et le tout sans explications. En comparant la contribution provinciale de 2000-01 (base) et celle de 2003-04, on constate de nouveaux investissements en administration et soutien aux programmes (p. 16); au même moment, la contribution prov. dans les subventions aux services de garde a diminué. Ce tableau présente la ventilation des dépenses provinciales:

<i>millions \$</i>	<b>2000/01</b>	<b>2003/04</b>
Programme de garderies – coûts de la main-d'œuvre*	* s/o	* s/o
Initiatives visant la petite enfance (IPE)	13,0	13,0
Prestation fiscale pour enfants du N.-B.	6,0	6,0
Programme d'aide financière aux garderies (subventions)	7,5	6,4
Adm. et soutien aux prog. (pour lancer initiatives DPE)	non inclus	0,6
	<b>26,5</b>	<b>26,0</b>

\* Le traitement de l'inf. concernant ce programme est mélangeant. Dans le rapport 2001-02, on voit que le programme existait au départ mais on ne fournit pas de détails sur ses coûts. Le rapport 2003-04 affiche des dépenses de 645 000 \$ (p. 14) mais elles ne sont pas comptabilisées dans le total de 26 M\$ (p. 16). De sorte que pour concilier les données du tableau de 2003-04, les sommes de base affectées à ce programme (645 000 \$) n'ont pas été incluses, mais nous avons tenu compte des 600 000 \$ consentis à la promotion de la santé et de la sécurité au travail.

### Rapports annuels sur les indicateurs comparatifs non financiers des services de garde

	Base An 0 00/01	Total An 1 01/02	Total An 2 02/03	Total An 3 03/04	Total An 4 04/05	Total An 5 05/06	Changm't supérieur à base
<b>DISPONIBILITÉ</b>							
Nbre de places en garderie autorisée	10 258	11 193	11 838	11 897			
Nbre d'établissements	337	359	372	382			
<b>ACCESSIBILITÉ</b>							
<i>Nbre d'enfants reçus dans:</i>							
Les services d'intervention précoce	1 621	1 855	1 848	1 822			
Les services de garde intégrés	513	543	589	539			
<b>ABORDABILITÉ</b>							
Nbre d'enfants recevant des subventions	>2 700		2 491	2 652			
Subvention mensuelle moyenne par famille			\$261	\$255			
<b>QUALITÉ</b>							
Salaire horaire moyen du personnel agréé		\$7,04	\$7,95	\$8,44			